



PROGRAMME DE RECYCLAGE JUGE NIVEAU 2 GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

Cette formation est obligatoire.

I - OBJECTIFS DE L'ACTION DE FORMATION

- Maîtriser les évolutions du code de pointage
- Mettre en application les nouvelles réglementations
- Mettre en application le code de pointage FIG
- Maîtriser les programmes Fédéral et Performance pour rôle du jury D
- Maîtriser tous les programmes pour rôle du jury E

II - PUBLIC ET PREREQUIS

Les participants doivent :

- Avoir une licence FFG valide
- Être en possession du niveau 2 minimum juge GAF
- Formation pouvant être ouverte aux personnes en situation de handicap (merci de nous contacter pour déterminer l'aménagement adapté)

III - DUREE

L'action de recyclage juge niveau 2 Gymnastique Artistique Féminine sera d'une durée de 7h.

IV - MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENTS

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrements mis en œuvre :

- Salle de formation (cours théorique)
- Etude de vidéos
- Questionnaires
- Mise en situation
- Vidéoprojecteur

La formation sera assurée par des formateurs certifiés par InteraGYM FORMATION et possédant les compétences requises pour proposer une formation de qualité.

Nom et parcours des autres formateurs disponibles sur simple demande.

V - CONTENUS

- Présentation des nouvelles réglementations
- Présentation des nouveaux programmes
- Savoir juger dans un temps imparti
- Exercice pratique sur les différents agrès

VI - MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Le suivi de la formation est évalué par une fiche d'émargement signée par demi-journée par les stagiaires et formateurs. Un questionnaire de satisfaction est également transmis à chaque stagiaire.